

## Déterminants de la demande et de l'offre du crédit agricole aux petits exploitants de la Ville de Kinshasa

Determinants of demand and supply of agricultural credit to small farmers in the City of Kinshasa.

Auteur 1 : KALALA TSHIMPAKA Frédéric

Auteur 2 : NKASHAMA MUKENGE Jean-Claude

Auteur 3 : TSHIBOLA BIDUAYA Glodie

Auteur 4 : MBIYA MUKALA Edwige

**KALALA TSHIMPAKA Frédéric**, (PhD)

Université Protestante au Congo (UPC)/ Faculté d'Administration des Affaires et Sciences Economiques  
République Démocratique du Congo (RDC), Kinshasa

**NKASHAMA MUKENGE Jean-Claude**, (0000-0002-3367-316X\*, Doctorant)

Université Protestante au Congo (UPC)/ Faculté d'Administration des Affaires et Sciences Economiques  
République Démocratique du Congo (RDC), Kinshasa

**TSHIBOLA BIDUAYA Glodie**, (Doctorante)

Université Protestante au Congo (UPC)/ Faculté d'Administration des Affaires et Sciences Economiques  
République Démocratique du Congo (RDC), Kinshasa

**MBIYA MUKALA Edwige**, (Diplômée en microfinance)

Université Protestante au Congo (UPC)/ Faculté d'Administration des Affaires et Sciences Economiques  
République Démocratique du Congo (RDC), Kinshasa

**Déclaration de divulgation :** L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

**Conflit d'intérêts :** L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

**Pour citer cet article :** KALALA TSHIMPAKA .F, NKASHAMA MUKENGE .J C, TSHIBOLA BIDUAYA .G & MBIYA MUKALA .E (2023) « Déterminants de la demande et de l'offre du crédit agricole aux petits exploitants de la Ville de Kinshasa », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 20 » pp: 1072 – 1098.

Date de soumission : Septembre 2023

Date de publication : Octobre 2023



DOI : 10.5281/zenodo.10159185  
Copyright © 2023 – ASJ



## Résumé

Cette étude a pour objectif de déterminer les facteurs explicatifs de la demande de crédit agricole et les facteurs clés de l'offre de crédit agricole. Pour atteindre cet objectif, nous avons respectivement recouru à une enquête auprès de 161 agriculteurs de la ville de Kinshasa et à une interview auprès de 3 institutions de microfinance. Après analyse, les résultats ont montré qu'en ce qui concerne la demande de crédit agricole, 14% des agriculteurs ont déjà eu à le solliciter. La probabilité à demander le crédit croit chez les personnes ayant un intervalle d'âge de 30-39ans, les mariées, les diplômés d'Etat (D6) ou gradué, les expérimentés en matière agricole ; ceux qui ont une certaine connaissance du crédit agricole, ceux qui possède un compte auprès d'une institution de microfinance, le fait d'avoir une main d'œuvre familiale et salariale ; et enfin croit par le fait d'appartenir à un mouvement associatif. En revanche, la probabilité à demander le crédit baisse en fonction du genre (Homme), de la pratique de l'agriculture pour les raisons de consommation et de commercialisation, du fait de cultiver les légumes et les céréales et aussi avec le statut du logement (Locataire). Par ailleurs, pour ce qui est de l'offre de crédit agricole, les résultats ont révélé que les facteurs socio-économiques des agriculteurs et les conditions imposées par les institutions sont les facteurs clés de l'offre de crédit agricole.

**Mots clés :** Agriculteurs ; Crédit agricole ; Demande ; Kinshasa ; Offre.

## Abstract

This study aims to determine the explanatory factors of agricultural credit demand and the key factors of agricultural credit supply. To achieve this objective, we respectively conducted a survey of 161 farmers in the city of Kinshasa and interviewed 3 microfinance institutions. After analysis, the results showed that 14% of farmers have already requested agricultural credit. The probability of requesting credit increases among individuals aged 30-39, married individuals, high school graduates or higher, experienced in agriculture, those with some knowledge of agricultural credit, those with an account at a microfinance institution, those with family and wage labor, and those belonging to an associative movement. On the other hand, the probability of requesting credit decreases based on gender (male), practicing agriculture for consumption and marketing reasons, cultivating vegetables and cereals, and housing status (tenant). Furthermore, as for agricultural credit supply, the results revealed that the socio-economic factors of farmers and the conditions imposed by institutions are the key factors of agricultural credit supply.

**Keywords:** Farmers; Agricultural credit; Demand; Kinshasa; Supply.

## Introduction

L'agriculture familiale joue un rôle essentiel dans la production alimentaire mondiale, fournissant près de 80% de la nourriture consommée dans les pays en développement (FAO, 2019). Cependant, pour accroître la productivité agricole, s'adapter aux exigences d'une économie de marché et améliorer le niveau de vie des agriculteurs, il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur l'innovation dans le secteur agricole. Malheureusement, la demande limitée et l'accès restreint des agriculteurs aux services financiers constituent des obstacles majeurs à cette innovation, car leur capacité d'autofinancement est souvent insuffisante (Kodjo, M.K.Z et al., 2003).

Les raisons de cette difficulté d'accès au financement résident à la fois dans les spécificités de l'activité agricole elle-même et dans le milieu rural qui abrite généralement les exploitations. Chaque agriculteur tente donc de trouver une solution à ce problème de financement, en utilisant au mieux les opportunités qui se présentent à lui. À l'échelle mondiale, dans les années 60 et 70, l'approche courante pour améliorer l'offre de crédit agricole consistait à subventionner certains types de prêts. L'État intervenait sur les marchés financiers pour inciter les institutions financières à augmenter l'offre de prêts destinés à l'agriculture et à réduire les taux d'intérêt.

Cependant, cette approche s'est avérée être un échec cuisant. Malgré l'augmentation de l'offre de crédit pour l'agriculture, la création de banques agricoles et d'institutions de développement agricole détenues par l'État, il n'a pas été possible d'obtenir des offres de crédit viables. L'augmentation de la demande a conduit à l'établissement de plafonds de crédit qui, la plupart du temps, favorisaient les agriculteurs les plus riches. Même si les taux d'intérêt des prêts restaient bas, les coûts de transaction pour l'obtention des prêts étaient trop élevés pour de nombreux agriculteurs, rendant rapidement le système non viable.

La microfinance a réussi à étendre dans une certaine mesure l'accès aux services financiers pour les ruraux pauvres. Néanmoins, de nombreuses institutions de microfinance se concentrent encore sur les zones urbaines mal desservies et auprès de clients déjà économiquement actifs. En fin de compte, le portefeuille de la microfinance présente encore peu de contenu agricole par rapport aux besoins des agri-preneurs. Les agriculteurs marginalisés et les petits exploitants agricoles ont toujours un accès insuffisant aux services financiers formels (Servet & Morvant-Roux, 2010).

Or, les petites exploitations dominent encore le secteur agricole de nombreux pays à faible revenu (Hernandez, V et Pascale, P., 2012). On estime leur nombre à 500 millions, et sur les trois milliards de ruraux que compte le monde en développement, les deux tiers cultivent moins de deux hectares (Na gayets, 2005).

Le risque est ainsi de voir se développer une structure agraire duale, favorisant la concentration productive industrielle et excluant les paysans les plus fragiles de circuits marchands rentables. Jean-Marie S. Awo, Nouroudine Ollabodé et Jacob A. Yabii (2021), ont contribué de manière significative à la compréhension des déterminants de l'accès au crédit agricole par les producteurs d'anacarde dans le nord du Bénin. Les facteurs tels que le sexe, l'âge, l'appartenance à une organisation, les contacts avec les services de vulgarisation et la formation à la production d'anacarde ont été soulignés comme des éléments explicatifs de cet accès.

En se basant sur l'expérience de la COOPEC, Nkondi, R., (2010) dans son étude visant à analyser le financement de l'agriculture par les institutions de microfinance en RDC, a conclu que l'amélioration de l'efficacité productive des IMF passe par la collaboration avec les organisations paysannes (OP) et la diversification de leurs portefeuilles de crédit.

Par ailleurs, Matondo, M. (2019) a contribué significativement à l'analyse des pratiques de gestion dans l'octroi des crédits agricoles par les institutions de microfinance, en mettant l'accent sur le produit de crédit agricole en tant que facteur explicatif de l'inadéquation des services financiers aux besoins réels des agriculteurs. Selon lui, pour améliorer l'offre financière, il est nécessaire de mettre en place un modèle de gestion efficace et efficient qui s'adapte aux réalités et à la complexité du secteur agricole.

À la différence des travaux de Matondo, M., (2019) et de Nkondi, R., (2010) cette étude a pour objectifs de : (1) identifier les facteurs déterminants de la demande et de l'offre des produits agricoles par les agriculteurs et ; (2) aider les institutions de microfinance à comprendre les besoins réels des agriculteurs afin de pouvoir adapter leurs produits à ces besoins. Nous cherchons également à comprendre sur quels critères ces institutions se basent pour financer les agriculteurs.

Partant de ces différentes préoccupations, les réflexions essentielles de cette recherche conduisent aux questions suivantes : Pour améliorer l'accès au financement des agri-preneurs en RDC, spécialement dans la Ville de Kinshasa, quels sont les déterminants de la demande de crédit agricole par les agriculteurs aux institutions de la Microfinance et quels sont les facteurs clés auxquels les IMF s'intéressent dans l'octroi de ce crédit ?

La présente étude qui porte sur les déterminants de la demande et de l'offre du crédit agricole aux petits exploitants de la Ville de Kinshasa s'articulera donc autour de quatre principaux points. Le premier sera consacré à la revue de littérature ; le deuxième présentera le contexte de l'étude et l'approche méthodologique ; le troisième sera axé sur les résultats empiriques ; et le quatrième fera l'objet la discussion des résultats.

## 1. Revue de la littérature

### 1.1. Revue théorique

Les choix du consommateur qui le conduisent à émettre une demande sur un marché sont déterminés par des préférences (gouts) supposées stables et connues de lui, des prix des biens et de sa contrainte budgétaire (revenu). Il faut cependant préalablement établir une distinction sémantique. Il arrive parfois, par abus ou par facilité de langage, que l'on confonde la demande du consommateur d'un bien et la consommation de ce bien. Or, l'une ne se confond pas avec l'autre. La consommation est une dépense effectivement réalisée, tandis que la demande du consommateur reflète ses intentions d'achat (des quantités) correspondant à chaque niveau de prix du bien (sachant qu'à un moment donné, à un endroit donné, il n'y aura qu'un prix affiché pour le bien considéré). Le problème qui se pose alors est d'établir une relation entre ses préférences et sa demande qui tiennent compte également des prix des biens et de son revenu. Les premiers auteurs marginalistes Menger, (1871), Walras, (1870) et Marshall, (1890) considéraient que l'on pouvait mesurer l'utilité que retire le consommateur de la consommation d'une quantité déterminée de biens. L'utilité était supposée quantifiable, c'est pourquoi on parlait d'utilité cardinale.

Devant les objections et difficultés, l'hypothèse de mesurabilité de l'utilité fut progressivement abandonnée au profit d'une conception ordinale de l'utilité (au moins pour ce qui concerne l'analyse des choix du consommateur en univers certain) avant que les références au concept même d'utilité apparaissent superflues pour l'analyse de la demande et, plus globalement, dans la théorie des prix (Hicks, 1939).

Bloch, P. H., (1981) et Rothschild, M. L., (1984), résument les choix du consommateur par quatre facteurs. L'objectif du consommateur est donc d'opérer des choix rationnels visant à maximiser son utilité en fonction de son revenu ; ces choix sont fonction de ses préférences. La littérature nous renseigne qu'il existe trois types des prêteurs dans les milieux ruraux (Klein & Meyer, 1999) : (1) Prêteurs formels (banques classiques) ; (2) Prêteurs semi formels (ISFD) ; et (3) Autres coopératives (Prêteurs informels).

Selon la littérature citée (Bachelier et Morvant-Roux, 2009 ; Hudon et al. 2009 ; Wampfler, B. (2006, May) ; Lapenu, C., 2008 ; Lozano, V., & Morvant-Roux, S., 2014), il existe six catégories de besoins de financement en milieu rural. Ces besoins incluent les besoins de court terme, de moyen et long terme, les besoins familiaux, en épargne, d'assurance et en services d'appui à l'agriculture (infrastructure).

Ces besoins varient en termes de nature, de volume et de fréquence, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas être satisfaits par les mêmes services financiers. Par exemple, les services d'appui

à l'agriculture nécessitent des mécanismes de financement qui doivent être définis dans le cadre de politiques publiques. Les besoins de financement à court terme peuvent souvent être satisfaits par des services financiers de proximité tels que l'épargne et le crédit, avec des prêts de faible montant qui conviennent à la plupart des agriculteurs.

En revanche, les besoins de financement à moyen et long terme nécessitent des volumes plus importants, ce qui justifie la mobilisation des services financiers bancaires. Cependant, la restructuration des banques publiques, qui ont généralement fermé, n'a pas été compensée par une augmentation de la présence des banques commerciales. Par conséquent, le financement du développement rural est limité et se concentre principalement sur la Microfinance qui n'est pas adaptée aux besoins à moyen et long terme.

Les prêts à moyen terme, couvrant une période de 2 à 5 ans, concernent principalement le financement de l'équipement agricole, des cultures pérennes, la reconstitution de troupeaux et l'achat de terres. Cependant, le financement de l'investissement en milieu rural présente des difficultés pour ISFD. Les risques climatiques ou environnementaux, le manque d'infrastructures, le faible rendement interne de l'agriculture et les fluctuations des flux de trésorerie rendent le financement de l'agriculture et des activités rurales plus difficile pour ces institutions.

De plus, les méthodologies de prêt utilisées par les ISFD, basées sur des prêts de petit montant à court terme, ne sont pas adaptées aux prêts à moyen et long terme. La surveillance des remboursements échelonnés sur plusieurs années est plus complexe que les remboursements hebdomadaires habituels en microfinance. De plus, l'évaluation de la qualité de l'emprunteur, la rentabilité de l'investissement et la gestion des risques sont des défis techniques supplémentaires liés aux prêts à moyen et long terme.

Enfin, le manque de garanties matérielles et de sûretés réelles en cas de défaillance constitue un autre obstacle au développement d'une offre de financement adéquate en milieu rural, notamment en Afrique de l'Ouest. Malgré le rôle important de l'agriculture dans cette région, l'offre de prêts à moyen et long terme reste limitée à la fois sur le marché bancaire et dans le secteur de la microfinance.

Les contraintes du financement des activités des agriculteurs par les ISFD résulteraient des caractéristiques inhérentes de ces activités et du milieu rural.

En effet, pour ce qui est des caractéristiques des activités agricoles, plusieurs travaux portant sur le financement agricole montrent qu'elles sont caractérisées par un niveau de risque très élevé (FAO, 2010 ; Niyongabo 1, E., & Perilleux 2, A., 2010).

Ce niveau de risque se traduit par plusieurs facteurs tels qu'une faible productivité des exploitations agricoles et par conséquent un faible niveau de revenu des exploitants agricoles et qui reste aléatoire, une absence et/ ou une faible organisation en groupements des paysans en milieu rural, une production (en quantité en en qualité) dépendante fortement de la pluviométrie et dont le contrôle échappe à tout pouvoir d'action du petit exploitant, le caractère saisonnier des activités agricoles, la présence des épizooties (Djato, K. K., 2001, Kodjo, M.K.Z et al. ; Camilleri J-L, 2007, RIM, 2014).

Hormis cette caractéristique du risque fortement élevé, nous pouvons aussi ajouter quelques caractéristiques des agri-preneurs (Kalala F., 2021) qui se situent au niveau :

- (1) Des agri-preneurs : A ce niveau hormis le risque qui est élevé et la saisonnalité qui influence le rendement nous pouvons ajouter :
  - Les coûts de transactions très élevés du fait de leur éparpillement et éloignement du financeur ;
  - L'hétérogénéité (nombreuses filières hétérogènes, difficultés de standardiser le processus comme pour le petit commerce ;
  - Les besoins financiers souvent plus longs (que dans le petit commerce).
- (2) Du portefeuille de crédit : A ce niveau on voit les caractéristiques d'agri-preneur auprès de la société de la Microfinance :
  - Certains exploitants agricoles sont surendettés (parfois à l'informel) ;
  - Taux d'impayés très élevé dans le monde rural et dans le contexte de certains pays (certaines contrées) ;
  - Insuffisance de garanties matérielles ;
  - Faible discipline de remboursement de crédit souvent induite par la familiarité avec les subventions, l'argent froid.
- (3) Environnemental :
  - L'écart entre le niveau de formation/information des agents commerciaux de banques (et donc leur approche « pull ») et celui (bas) de la plupart des exploitants agricoles ;
  - La difficulté de mobiliser l'épargne en milieu rural ; le caractère politiquement sensible de l'environnement rural ;
  - Le manque d'infrastructures de base (électricité, routes, eau potable, dépôts de conservation des produits et usines de transformation) ;
  - Le problème de sécurité, risque élevé et variation des prix et rendements ;
  - Le problème d'accès aux produits phytosanitaires et intrants de qualité.

Ce qui devient a priori difficile pour les institutions de mettre en place des stratégies prévisionnelles sur le moyen et le long terme. C'est dans ce contexte que Camilleri J-L, (2007) qualifie la demande en produits financiers en milieu rural d'une demande non maîtrisable.

Quant aux caractéristiques du milieu rural limitant le financement des activités agricoles par les institutions de microfinance, nous pouvons mentionner le caractère défectueux et / ou l'absence des infrastructures de base en milieu rural, l'enclavement du milieu rural, une demande instable et dispersée, l'étroitesse des marchés d'écoulement des produits agricoles en milieu rural (Boyé S., Hajdenberg J et Poursat C., 2006) voire une faible réglementation de ceux-ci (RIM, 2014). Cet état des faits amène les institutions à durcir les conditions initiales d'accès aux microcrédits dont le remboursement devient très incertain. En effet, afin de réduire le risque de défaut des exploitants agricoles, ces institutions de microfinance exigent désormais des bonnes garanties en quantité et en qualité.

### **1.2.Revue empirique**

L'idée centrale de ce point est de passer en revue les études abordant la thématique des déterminants de l'octroi des micro-crédits aux agris-preneur au sein des institutions de microfinance et des déterminants de la demande de crédit de leur clientèle.

Parmi les travaux que nous avons consultés nous pouvons citer :

Adaskou, M., & Hssoune, A. (2023), ont étudié les déterminants de la demande de microcrédit par les petits exploitants agricoles familiaux dans la province Chtouka-Ait-Baha au Maroc. L'étude a été menée auprès de 296 exploitants agricoles en utilisant une méthode de sondage stratifiée. Les données ont été analysées à l'aide du modèle Logit. Les résultats montrent que les caractéristiques socioéconomiques telles que le revenu, la confrontation de l'intérêt à l'usure et la proximité de l'Association de microcrédit (AMC) ont une relation négative et significative avec la probabilité de demande de microcrédit. Cependant, l'information sur le crédit et l'exercice d'une activité non agricole ont une relation positive et significative avec la probabilité de demande de microcrédit. En ce qui concerne les caractéristiques intrinsèques des petites exploitations agricoles familiales, l'étude montre une relation négative entre le nombre de bovins et la superficie disponible avec la probabilité de demande de microcrédit, et une relation positive entre la superficie cultivée et la demande de microcrédit. Les auteurs recommandent la mise en place de produits financiers plus adaptés aux besoins des petites exploitations familiales et une meilleure structuration du secteur agricole pour améliorer l'accès aux financements et encourager la diversification des activités. Ces recommandations peuvent renforcer le rôle des associations de microcrédit dans le financement des petites exploitations

agricoles familiales au Maroc et contribuer ainsi au développement économique et social des zones rurales.

Awo, J. M. S., Ollabodé, N., & Yabi, J. A. (2021) ont identifié les déterminants d'accès au financement par les producteurs d'anacarde. A cet effet, des données socioéconomiques ont été collectées par enquête auprès de 160 producteurs de noix de cajou choisis aléatoirement dans deux communes du Nord-Bénin. Un modèle de régression Logit binaire a été estimé pour déterminer les variables influençant l'accès aux crédits par les producteurs d'anacarde. Les principaux résultats indiquent que trois types de financement sont obtenus par les producteurs d'anacarde et financés par divers acteurs. Le sexe, l'âge, l'appartenance à une organisation, les contacts avec les services de vulgarisation et la formation à la production d'anacarde déterminent l'accès au crédit agricole au nord du Bénin. Enfin, la promotion du financement agricole dans la zone d'étude permettra de réguler la capacité à introduire l'agroforesterie dans l'exploitation agricole dans le contexte d'amélioration des conditions de vie et la protection des sols.

Dans leur article portant sur « Déterminants de l'offre des crédits agricoles : cas des microfinances au Burundi », Nsenglyumva Théogène, Manraklza Diomède, Nimubona Frédéric (2020), démontrent qu'au Burundi, le problème lié au financement agricole reste posé. C'est un problème aussi lié à la spécificité et à l'hétérogénéité des activités agricoles. Les mécanismes de financement des exploitations agricoles déjà mis en pratiques sont le système de financement bancaire, le système de financement décentralisé comptant les institutions d'épargne et de crédit, les projets à volet crédits ainsi que le système informel de crédit.

A travers ces différents systèmes, le crédit agricole dépend essentiellement des conditions socioéconomiques de l'exploitant, du risque, des conditions imposées par les institutions financières, etc. Les travaux portant sur les financements agricoles concluent sur l'inadéquation du financement des exploitations agricoles. Cette inadéquation se justifiant essentiellement par le coût élevé des transactions bancaires, l'absence d'un marché de risque, l'asymétrie d'informations et les attitudes des exploitants agricoles face au crédit.

Les travaux montrent encore que les meilleures pratiques de crédits agricoles passent par une bonne gestion des coûts et des risques liés au crédit agricole. Pour mettre en évidence les facteurs qui déterminent le financement agricole au Burundi, l'étude utilise un modèle économétrique et des données secondaires sur les microcrédits agricoles tirées auprès de 5 Institutions de Micro Finance (IMF) et d'une régie nationale de poste (RNP). Ces IMF sont DUKUZE, CECM, COSPEC, FENACOBU et WISE. Après traitement et analyse des données, il ressort que les activités agricoles de compagnie, les activités de pépinière et les activités de

riziculture n'incitent pas les IMF à les octroyer leurs crédits. Par contre, la production de pomme de terre est plus incitative à financer. A côté de la nature des activités agricoles pratiquées, les résultats obtenus indiquent que plus la durée de remboursement est élevée (supérieure à 6mois), moins les IFM accordent des crédits tandis que la solidité de la garanti est un facteur favorisant. Selon les résultats, les IMF pénalisent les exploitants individuels et ne s'intéressent ni au statut de l'exploitant ni au lieu de l'exploitation.

Zonon et Kazianga (2002) ont analysé la problématique de financement du secteur agricole pour un développement durable dans le sahel et ont montré que le paysage des institutions financières des pays du Sahel en faveur du secteur agricole est caractérisé par 3 systèmes à savoir: (i) le système bancaire; (ii) le système financier décentralisé comptant les institutions d'épargne et de crédit, et les projets à volet crédit; et (iii) le système informel de crédits au sein desquels se classes les tontines, les ambulants et les gardes monnaies. Ces auteurs indiquent en outre que le secteur agricole de plusieurs pays du Sahel reste majoritairement financé par les banques commerciales et l'offre consacrée à l'agriculture reste faible et de court terme (1,7 milliards de FCFA contre 770.000.000 pour le moyen terme et seulement 1.000.000 FCFA pour le long terme). Le secteur agricole bénéficié de seulement 14% de l'offre globale de crédit (soit environ 250 millions de FCFA). Les banques commerciales pourvoient à l'essentiel de cette offre (92%), très loin devant les banques de développement (5%) et les systèmes financiers décentralisés (3%).

Ces résultats indiquent qu'il existe une inadéquation entre le niveau de crédits alloué au secteur agricole et les besoins des exploitants agricoles. Cette inadéquation se justifie essentiellement par le coût élevé des transactions bancaires, l'absence d'un marché de risque et l'asymétrie d'information entre ces micro unités et ces banques, et les attitudes des paysans face au crédit (don ou crédit). Dans ces conditions, le système financier décentralisé revêt une importance capitale suite à sa reconnaissance juridique et internationale, sa performance et à l'affluence massive des populations vers ce système.

Les auteurs indiquent cependant que la faiblesse des transactions financières, la faiblesse des relations entre système financier décentralisé et circuits bancaires, l'exclusion des pauvres, la faible diversification des produits financiers, la crise de croissance, la réforme agraire et le problème de la garantie de crédit, et enfin le faible niveau d'organisation des clients sont autant de facteurs limitant pour le système financier décentralisé (SFD).

Pour faire face à ce défi, ces auteurs proposent comme solution :

- (i) La diversification des produits du SFD, tout en veillant sur les instruments financiers adaptés à l'agriculture et cela pour le moyen et le long terme ;

- (ii) L'octroi/acceptation des titres fonciers comme garantie ;
- (iii) La garantie internationale pour combler le manque des ressources financières du SFD ;
- (iv) Le renforcement des audits du SFD pour éviter tout risque de mauvaise gestion et ;
- (v) La formation adéquate des bénéficiaires afin de leur permettre de monter des projets bancables.

Karlan, D., al. (2014), s'est intéressée à l'impact de la possession d'un compte de microfinance sur l'accès au crédit et le remboursement des prêts au Pérou. Les résultats ont montré que les emprunteurs possédant un compte de microfinance étaient plus susceptibles d'obtenir un crédit et de le rembourser de manière responsable.

Wang et al. (2016) a évalué l'impact de la main-d'œuvre familiale sur les contraintes de crédit dans les zones rurales de la Chine. Les résultats indiquent que l'utilisation de la main-d'œuvre familiale dans l'agriculture réduit les contraintes de crédit, car elle permet aux agriculteurs d'économiser sur les coûts de main-d'œuvre et d'améliorer leur capacité à rembourser les prêts.

Paswel Phiri Mwambene et Germano Mwabu (2017) ont examiné comment le choix des cultures influence les revenus agricoles et l'accès au crédit en Tanzanie. Les résultats suggèrent que cultiver des cultures à haute valeur ajoutée, telles que les légumes, peut augmenter les revenus agricoles, ce qui améliore la capacité des agriculteurs à accéder au crédit.

Benarous (2004) a montré une tendance de rajeunissement des demandeurs de crédit entre 1998 et 2002, avec une préférence croissante pour les entrepreneurs jeunes en Tunisie.

Mayoukou 1, C., & Kertous 2 3, M. (2015) a démontré que la situation matrimoniale des clients peut jouer un rôle déterminant dans leur demande de prêt. La situation matrimoniale est souvent considérée comme un indicateur de maturité dans la gestion d'une exploitation ou d'un microcrédit, car on suppose que les exploitants mariés sont plus responsables que les célibataires.

Kodjo, M.K.Z et al. (2003) ont démontré que les agriculteurs ayant un niveau d'instruction élevé sont mieux à même de comprendre l'importance de la demande de financement pour le développement de la technologie agricole et qu'être membre d'une organisation ou d'une structure peut manifester une demande avec les taux élevés des IMF.

## 2. Matériels et méthodes

### 2.1. Contexte de l'étude et échantillonnage

L'agriculture est un pilier important de l'économie et ceci peut être affirmé par le fait que les plus grandes puissances mondiales ont développé leurs économies grâce à l'agriculture. Ce qui n'est pas le cas de la RDC. L'agriculture contribue seulement à 36% de la formation du produit intérieur brut (ministère de l'agriculture, 2020) et emploie 70 % de la population active (FAO, 2010). Malgré cette grande proportion, l'agriculture ne contribue pas significativement au PIB national.

Cependant, le secteur agricole est confronté à plusieurs défis, tels que la demande et l'accès limité au financement. Dans ce contexte, nous examinerons les caractéristiques de l'agriculture. Nous savons qu'en RDC il y a beaucoup de sources de financement pour l'agriculture, mais dans le cadre de cette étude, nous allons nous intéresser aux institutions de microfinance ainsi que les différentes sources de financement disponibles pour le secteur agricole.

Pour ce qui est de la méthodologie, cette étude repose sur l'approche hypothético-déductive, car elle permet de formuler des hypothèses sur les facteurs qui influencent la demande et l'offre de crédit agricole, puis de les tester à l'aide de données empiriques. Cette approche permet d'analyser les relations de cause à effet entre les variables étudiées, ce qui est essentiel pour comprendre les mécanismes sous-jacents à la demande et à l'offre de crédit agricole.

De plus, la démarche positiviste a été adoptée car elle repose sur l'idée que les phénomènes sociaux peuvent être étudiés de manière objective à travers l'observation et l'analyse des faits. Dans le cas de cette étude, il s'agit d'analyser de manière rigoureuse les données collectées auprès des agriculteurs et des institutions de microfinance afin de déterminer les facteurs qui influencent la demande et l'offre de crédit agricole.

En ce qui concerne la demande de crédit agricole, la méthode quantitative a été utilisée et appuyée par une collecte des données primaires issue d'une enquête réalisée auprès des agriculteurs sur une période allant du 23 juillet au 23 août 2023 ; et cela à l'aide d'un questionnaire administré en face à face pour minimiser les biais liés au lieu et au moment de la collecte des données.

En outre, pour ce qui est de l'offre de crédit agricole, une méthode qualitative appuyée par la technique d'interview a été utilisée pour recueillir les informations auprès des institutions de microfinance de la ville province de Kinshasa. L'échantillon était constitué de 161 agriculteurs sélectionnés par convenance et 3 institutions ciblées par les produits de crédits agricoles qu'elles disposent.

## 2.2. Opérationnalisation des variables

Les données nécessaires en ce qui concerne la demande de crédit agricole ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire du type fermé et ouvert. Les variables sociodémographiques, économiques, socioculturelles et celles liées aux actifs de ménage ont fait l'objet de cette étude.

**Tableau 1. Définitions des variables et signes attendus**

Codes	Variables	Mesures	Types	Signes attendus
Y	Demande du crédit agricole	0. Non 1. Oui	Qualitative binaire	
<b>Facteurs socio-démographiques</b>				
X1	GENRE	0. Féminin 1. Masculin	Qualitative binaire	+/-
X2	Tranche d'âge	1. Moins de 30 ANS 2. 30-39 ANS 3. 40-49 ANS 4. 50-59 ANS 5. 60 ANS et plus	Qualitative multimodale	+
X3	Taille du ménage	Nombre de personnes vivant au ménage	Quantitative	-
X4	Statut matrimonial	1. Célibataire 2. Marié 3. Veuf 4. Divorcé	Qualitative multimodale	+
X5	Niveau d'étude	1. Primaire 2. Secondaire 3. Graduat 4. Licence 5. Post- universitaire	Qualitative multimodale	+
X6	Raison principale de production	1. Besoins domestiques 2. Commercialisation 3. Commercialisation et besoins domestiques	Qualitative multimodale	+/-

<b>X7</b>	Expérience	Nombre d'années dans l'activité agricole	Quantitative	+
<b>Facteurs économiques</b>				
<b>X8</b>	Revenus issus des activités agricoles	1. Moins de 50\$ 2. 50-149\$ 3. 150-299\$ 4. Plus de 300 \$	Qualitative multimodale	-
<b>X9</b>	Autre activité	1. Aucune activité 2. Commerce 3. Transport 4. Autres	Qualitative multimodale	+
<b>X10</b>	Connaissance du crédit agricole	0. Non 1. Oui	Qualitative binaire	+
<b>X11</b>	Possession d'un compte bancaire chez l'IMF	0. Non 1. Oui	Qualitative binaire	+
<b>X12</b>	Culture	1. Légume 2. Céréales 3. Epices 4. Fruits 5. Autres	Qualitative multimodale	+/-
<b>X13</b>	Main d'œuvre	1. Familiale 2. Salariale 3. Familiale et salariale	Qualitative multimodale	+/-
<b>Actif du ménage et Facteur socio-culturel</b>				
<b>X14</b>	Statut du logement	0. Locataire 1. Propriétaire	Qualitative binaire	+/-
<b>X15</b>	Mouvement associatif	0. Non 1. Oui	Qualitative binaire	+

Source: auteurs.

Le signe positif attendu veut tout simplement dire que cette variable exercerait une influence positive sur la demande de crédit agricole, tandis que le signe négatif renseigne qu'on s'attend à une influence négative de la variable sur la demande du crédit Agricole. Partant des considérations théoriques et des observations de terrain; il ressort les hypothèses empiriques suivantes au tableau 1 :

La demande de crédit agricole est une variable endogène de type qualitative binaire. Elle est la variable étudiée qui est expliquée par d'autres variables dont le choix et la description suivent :

La connaissance du crédit agricole, l'âge, la possession d'un compte, l'appartenance au mouvement associatif sont des variables qualitatives binaires. L'exercice d'une autre activité, le niveau d'étude sont des variables qualitatives multimodales. Partant de la littérature, l'hypothèse retenue est que ces variables expliquent positivement la demande de crédit agricole. Le revenu est une variable qualitative multimodale, l'hypothèse retenue est que cette variable explique négativement la demande de crédit agricole.

Le genre, le statut du logement sont des variables qualitatives binaires. Le statut matrimonial, la raison principale de production, la culture, la main d'œuvre sont des variables qualitatives multimodales. L'hypothèse retenue est que ces variables expliquent positivement ou négativement la demande de crédit agricole.

La taille du ménage et l'expérience sont des variables quantitatives. L'hypothèse retenue est que la variable taille du ménage explique négativement la demande du crédit agricole et la variable expérience explique positivement la demande du crédit agricole.

### 2.3.Présentation du modèle d'analyse

Les données ont été encodées à l'aide du logiciel Microsoft Excel version 2016, ayant ainsi constitué la base des données. Elles étaient exportées après vérification au logiciel STATA version 16 pour être analysées. Le recours au modèle logit a été nécessaire pour ressortir les variables déterminantes de la demande de produit Agricole.

Dans cette étude, nous avons régressé la variable demande de crédit agricole en fonction de quinze autres variables. Ci-dessous la fonction Logit estimée :

DEMANDE DU CREDIT AGRICOLE  $_i$  correspond à l'avis de l'individu  $i$  tels que :

$$\text{DEMANDE DU CREDIT AGRICOLE } _i = \begin{cases} 0 & \text{pas de demande} \\ 1 & \text{demande} \end{cases}$$

demande du crédit agricole

$$\begin{aligned}
 &= c_1 \text{connaissance du crédit agricole}_i \\
 &+ c_2 \text{possession d'un compte bancaire}_i + c_3 \text{genre}_i + c_4 \text{AGE} \\
 &+ c_5 \text{statut matrimonial}_i + c_6 \text{niveau d'étude}_i + c_7 \text{taille ménage}_i \\
 &+ c_8 \text{statut d'logement}_i + c_9 \text{culture}_i + c_{10} \text{expérience}_i \\
 &+ c_{11} \text{mains d'œuvre}_i + c_{12} \text{raison principale de production}_i \\
 &+ c_{13} \text{autres activités}_i + c_{14} \text{mouvement associatif}_i + c_{15} \text{revenus}_i + c_0 + \varepsilon_i
 \end{aligned}$$

Ce qui induit que  $p_i$  est la probabilité relative à l'événement demande  $p_i = 1$ , et par conséquent,  $1 - p_i$  est la probabilité associée à l'événement complémentaire  $p_i = 0$  ;

Sont des variables explicatives ;

$c_i$  ( $i = 0, 1, 2, \dots, 15$ ) : les paramètres à estimer et ;

$\varepsilon_i$ : le terme d'erreur.

Puisque La demande de crédit agricole  $p_i$  est une variable binaire, l'erreur suivra une loi discrète, et l'hypothèse de normalité des erreurs ne sera plus vérifiée. En outre, il y aura présence d'hétéroscédasticité, car  $p_i$  dépend des  $c_i$ . Fort de ce qui précède, la méthode des Moindres Carrés Ordinaires n'est pas d'application. Il faudra donc faire appel à une méthode adaptée aux variables qualitatives. Dans le cadre de ce travail, nous avons opté pour la méthode de régression logistique (Logit).

Le modèle dichotomique Logit admet, pour une variable à expliquer, la probabilité d'apparition d'un événement, conditionnellement aux variables exogènes. Dans ce cas, il faut introduire une variable latente demande du crédit agricole  $p_i^*$ . Dans ce cas, une contrainte sera imposée au modèle :  $0 \leq p_i = c_0 + X_i c_i \leq 1$  (avec  $X_i$  la matrice des variables explicatives).

En supposant que La demande  $p_i^*$  est une fonction linéaire des régresseurs, alors la variable binaire demande  $p_i^*$  est définie par :

$$\text{DEMANDE}_{i^*} = \begin{cases} 1 & \text{si } \text{DEMANDE}_{i^*} > 0 \\ 0 & \text{si } \text{DEMANDE}_{i^*} \leq 0 \end{cases}$$

Dans ce cas,  $p_i$  est la probabilité que  $\text{DEMANDE}_{i^*} > 0$ . Après quelques transformations, la fonction logistique s'écrit :

$$\begin{aligned} \ln\left(\frac{P_i}{1 - P_i}\right) &= \text{demande du crédit agricole}_i * \\ &= c_1 \text{connaissance du crédit agricole}_i \\ &+ c_2 \text{possession d'un compte bancaire}_i + c_3 \text{genre}_i + c_4 \text{AGE} \\ &+ c_5 \text{statut matrimonial}_i + c_6 \text{niveau d'étude}_i + c_7 \text{taille ménage}_i \\ &+ c_8 \text{statut d'ulogement}_i + c_9 \text{culture}_i + c_{10} \text{expérience}_i \\ &+ c_{11} \text{mains d'oeuvre}_i + c_{12} \text{raison principale de production}_i \\ &+ c_{13} \text{autres activités}_i + c_{14} \text{mouvement associatif} + c_{15} \text{revenus} + c_0 + \varepsilon_i \end{aligned}$$

### 3. Résultats

#### 3.1. Analyse de l'offre

Celle-ci passe par le recensement des questions adressées à trois institutions dont : Advans bank, Guilgal et Vision Fund.

Le tableau 2 ci-dessous donne un aperçu de toutes les informations recueillies auprès de ces institutions, en rapport avec le crédit agricole.

**Tableau 2 : Résultats de l'offre de crédit Agricole**

	<b>Moyennes des institutions</b>	<b>Advans</b>	<b>Guilgal</b>	<b>Visionfund</b>
<b>Genre de culture</b>	Culture maraichers	Culture maraichers	Agro-culture	Culture maraichers
<b>Ancienneté de l'offre</b>	6ans	Plus de 6 ans	Moins de 6ans	Plus de 6ans
<b>Nombre des clients agriculteurs</b>	364	Moins de 364	Plus de 364	Plus de 364
<b>Montant plafond crédit USD</b>	13667	Plus de 13667	Plus de 13667	Moins de 13667
<b>Taux d'intérêt</b>	5%	Inférieur à 5%	Inférieur ou égale à 5%	Supérieur à 5%
<b>Durée du prêt</b>	12 mois	Égale à 12 mois	Inférieur à 12 mois	Supérieur à 12 mois

<b>Statut d'exploitant</b>	Personnes physiques	Personnes physiques	Coopec,asbl et personnes physiques	Personnes physiques
<b>Caution solidaire exigée</b>	Garanties matérielles	Garanties matérielles	unité de groupe et connaissance entre membre du groupe	Etre membre d'un groupe et avoir le 10% du montant octroyé
<b>Durée service agricole</b>	9 mois	Supérieur à 9 mois	Inférieur à 9 mois	Supérieur à 9 mois
<b>Lieu d'activité</b>	Zones ruraux	Zones ruraux	Zones ruraux	Zones ruraux
<b>Profil sociaux économique</b>		Salaries ou entrepreneurs en dehors de l'agriculture	Paysan moyen	Salaries ou entrepreneurs en dehors de l'agriculture

Source: Auteurs.

De la lecture du tableau 2 présenté ci-haut, nous pouvons constater et signaler les éléments suivants :

Concernant le montant plafond du crédit agricole octroyé, Advans bank et Guilgal ont un plafond supérieur à la moyenne, contrairement à Vision fund ;

Une bonne partie des personnes financées par Advans bank et Vision fund sont soit salariées ou entrepreneurs en dehors de l'agriculture et ceci permet de réduire le risque de non remboursement dans le sens ou si une personne ne fait pas une bonne récolte elle pourra recourir à ses autres activités pour rembourser et aussi la durée de prêt pour ces deux institutions est supérieure à la moyenne.;

Concernant Guilgal, elle reste l'institution finançant un nombre élevé des clients bien qu'ayant une ancienneté de l'offre de crédit agricole inférieure à la moyenne de 5 ans;

Il est important aussi de signaler que la zone d'intervention de Guilgal reste large couvrant plusieurs zones rurales par rapport aux autres institutions et ceci peut justifier le nombre élevé de sa clientèle;

Guilgal finance l'agro-culture alors que les deux autres institutions sont plus dans des cultures maraichères ; et l'unité des membres d'un groupe représenté reste la base d'une caution solidaire exigée au sein de cette institution;

Vision fund a un taux d'intérêt supérieur aux autres institutions et exige comme garantie matérielle 10% du crédit accordé. Hormis le fait d'appartenir à un groupe, elle offre le montant plafond de crédit inférieur à la moyenne.

### 3.2. Analyse de la demande

**Tableau 3. Déterminants de la demande du crédit agricole des facteurs sociodémographiques**

<b>Demande du crédit agricole</b>	<b>Effets marginaux</b>	<b>Coefficients</b>	<b>Z</b>	<b>p-value</b>
Genre (Homme)	-0,0971	-6,9687	-4,09	0,000***
Age (30-39 ans)	0,0421	3,0268	2,19	0,029**
AGE (40-49 ans)	-0,0078	-0,5666	-0,44	0,663
Taille du ménage	-0,00001	-0,0010	-0,01	0,992
Statut matrimonial (marié)	0,1280	9,1904	2,98	0,003***
Niveau d'étude (secondaire)	0,0594	4,2674	3,13	0,002***
Niveau d'étude (graduat)	0,1193	8,5623	3,46	0,001***
Raison principale de production <sup>3</sup>	-0,1298	-9,3189	-2,81	0,005***
Expérience	0,0012	0,0917	1,28	0,202

Légende : \*\*\*significative à 1%, \*\*significative à 5%

Source : résultats issus des analyses du logiciel Stata 16.

Les résultats du modèle Logit des facteurs sociodémographiques indiquent que la probabilité à demander le crédit croit chez les personnes ayant un intervalle d'âge de 30-39ans, les personnes mariées, les personnes ayant un niveau d'étude secondaire ou gradué, et l'expérience. En revanche, cette probabilité baisse en fonction du genre (Homme), la pratique de l'agriculture pour les raisons de consommation et de commercialisation.

**Tableau 4. Déterminants de la demande du crédit agricole des facteurs socioéconomiques**

<b>Variabes</b>	<b>Effets marginaux</b>	<b>Coefficients</b>	<b>Z</b>	<b>p-value</b>
Revenus issus	-0,1298	-1,4288	-1,54	0,125
Autres activités	0,0020	0,1466	0,19	0,853
Connaissance du crédit agricole	0,0900	6,4625	2,23	0,026**
Possession d'un compte bancaire	0,0719	5,1601	2,53	0,011**
Culture (legumes)	-0,0607	-4,3568	-3,96	0,000***
Culture (céréales)	-0,0361	-2,5927	-2,57	0,010**
Mains d'œuvre (familiale)	0,0588	4,2245	5,4	0,000***

Légende : \*\*\*significative à 1%, \*\*significative à 5%

Source : résultats issus des analyses du logiciel Stata 16.

Les résultats du modèle Logit des facteurs socio-économiques révèlent que la probabilité à demander le crédit croit par le fait d'avoir une certaine connaissance du crédit agricole, de posséder un compte auprès d'une ISFD et d'avoir une main d'œuvre familiale et salariale. Cependant, cette probabilité baisse par le fait de cultiver les légumes et les céréales.

**Tableau 5. Déterminants de la demande du crédit agricole du facteur socioculturel et actif du ménage**

Variables	Effets marginaux	Coefficients	Z	p-value
Statut du logement (locataire)	-0,0396	-2,8438	-3,16	0,002***
Mouvement associative	0,0313	2,2527	1,66	0,096*

Légende : \*\*\*significative à 1%, \*significative à 10%

Source : résultats issus des analyses du logiciel Stata 16.

Les résultats du modèle Logit de l'actif du ménage indique que la probabilité à demander le crédit agricole baisse avec le statut du logement. Cependant, le facteur socio-culturel indique que la probabilité à demander le crédit croit avec le fait d'appartenir à un mouvement associatif.

### 3.3. Validation du modèle Logit estimé

**Tableau 6. Tests post-estimation**

Tests	Indicateurs clés
Significativité globale du modèle	Wald chi2(18) = 83.45; P-value=0.0000
Pouvoir prédictif du modèle	99,38%
Ajustement du modèle	Pseudo R2 = 0.8743
Qualité d'estimation	Log pseudolikelihood = -8.5234

Source : résultats issus des analyses du logiciel Stata 16.

Les résultats des tests de validation du tableau 6 de la régression Logit estimée montrent que le modèle est globalement bon, car la probabilité associée au test de Chi-carré est inférieure au seuil de 1% (P-value = 0.000).

Pour ce qui est du pouvoir prédictif du modèle, il est de 99.38%. Le modèle est également bien spécifié, car son pouvoir explicatif est significatif (pvalue de hat=0.000) et toute transformation monotone des valeurs prédites ne l'est pas (pvalue de hatsq=0.175).

Le Pseudo R2 ( $R^2=0.8743$ ) étant de loin supérieur à 0.50, on conclut que le modèle est bien ajusté. Mais il sied de signaler que cet indicateur n'a ni la même signification, ni la même interprétation que le « R2 » d'une régression par la méthode des moindres carrés (Long, J. S., & Freese, J., 2006). Un R2 très faible dans le modèle Logit ne remet pas en cause la qualité du modèle estimé. (Alain, M. K., et Al, 2022).

**Tableau 7. Qualité d'ajustement du modèle**

Classification (5%)		Valeurs prédites		Total	Taux de prédiction
		Oui	Non		
Valeurs observées	Oui	24	1	25	99,38%
	Non	0	136	136	
Total		24	137	161	

Source : Auteurs sur base de résultats sur STATA 16.

Les résultats présentés dans le tableau 7 ci-dessus renseignent sur la qualité d'ajustement du modèle. Au seuil de 5% dans le modèle Logit, 24 sur 24 agri-preneurs enquêtés disposés à demander le crédit agricole ont été correctement prédits (pour une probabilité inférieure à 5%) et 136 sur 137 agri-preneurs enquêtés n'ayant pas manifesté l'intérêt de demander le crédit agricole ont été bien prédit (pour une probabilité inférieure à 5%). Le taux de prédiction du modèle est de 99.38%.

#### 4. Discussion des résultats

A ce point, une description et explication plus claire et rigoureuse des résultats doivent être obtenues après les avoir comparés aux autres provenant des études empiriques. Cette analyse sera faite par facteurs déterminants de la demande de crédit agricole. Elle reste critique, mais surtout objective et argumentée (pas passionnée).

##### 4.1. Discussion des résultats de l'offre de crédit agricole

- Advans banl: offre le montant de crédit agricole supérieur à la moyenne des trois institutions, un taux d'intérêt faible par rapport à la moyenne des 3 institutions. Les caractéristiques sociales économiques de leurs clients indiquent qu'ils sont des salariées ou des personnes qui exercent d'autres activités en dehors de l'agriculture afin de réduire le risque de non remboursement. Ce résultat converge avec ceux de Nsenglyumva Théogène, Manlraklza Diomède, Nimubona Frédéric (2020), qui ont démontré qu'au

Burundi le crédit agricole dépend essentiellement des conditions socioéconomiques de l'exploitant, du risque, des conditions imposées par les institutions financières sont contraire avec le fait qu'ils disent que la durée de remboursement est élevée (supérieure à 6 mois) moins les IFM accordent des crédits car Advans offre du crédit agricole à une durée de remboursement supérieur à 6 mois.

- Guilgal : a un nombre élevé des clients, couvre beaucoup des zones rurales et offre le crédit en groupe afin de réduire les risques et d'éviter l'asymétrie de l'information sur le client. Ce résultat diverge avec ceux Nsenglyumva Théogène, Manraklza Diomède, NIMUBONA Frédéric (2020) qui ont démontré que l'inadéquation se justifiant essentiellement par l'asymétrie d'informations et les attitudes des exploitants agricoles face au crédit. Tandis que la solidité de la garantie est un facteur favorisant. Guilgal a réduire le problème d'asymétrie de l'information en offrant le crédit de groupe.
- Vision fund : a un taux d'intérêt supérieur aux autres institutions et exige comme garantie matérielle 10% du crédit accordé hormis le fait d'appartenir à un groupe, offre le montant plafond de crédit inférieur à la moyenne et offre le crédit à des personnes exerçant d'autres activités en dehors de l'agriculture. Ce résultat converge avec ceux des Nsenglyumva Théogène, Manraklza Diomède, NIMUBONA Frédéric (2020) qui ont démontré que la solidité de la garanti est un facteur favorisant la demande de crédit agricole.

#### **4.2. Discussion des résultats de la demande de crédit agricole**

##### **Facteurs sociodémographiques:**

- Le fait d'avoir un intervalle d'âge de 30-39 ans influence positivement la demande de crédit agricole. Ce résultat converge l'étude de Benarous (2004) qui a montré une tendance de rajeunissement des demandeurs de crédit entre 1998 et 2002.
- Le genre (homme) influence négativement la demande de crédit agricole. Ce résultat diverge avec ceux de Awo, J. M. S., Ollabodé, N., & Yabi, J. A. (2021) qui ont démontré que le sexe détermine l'accès au crédit agricole, ceci peut être causé par le fait que dans notre échantillon nous avons plus des hommes que de femmes.
- Le statut matrimonial (marié) influence positivement la demande de crédit agricole. Ce résultat converge avec ceux de Mayoukou 1, C., & Kertous 2 3, M. (2015) qui ont démontré que la situation matrimoniale des clients peut jouer un rôle déterminant dans leur demande de prêt. La situation matrimoniale est souvent considérée comme un indicateur de maturité dans la gestion d'une exploitation ou d'un microcrédit, car on suppose que les exploitants mariés sont plus responsables que les célibataires. Par

conséquent, il est possible que cette variable ait une influence positive sur la demande de microcrédit, en témoignant de la capacité de l'emprunteur à gérer efficacement ses finances.

- Le niveau d'étude secondaire et gradué influence positivement la demande de crédit agricole. Ce résultat converge avec ceux Kodjo, M.K.Z et al. (2003) qui soulignent que les agriculteurs ayant un niveau d'instruction élevé sont mieux à même de comprendre l'importance de la demande de financement pour le développement de la technologie agricole.
- Raison principale de production influence négativement la demande de crédit agricole. Ce résultat converge avec ceux des Manvendra Singh et N.M. Meena, qui ont démontré qu'il existe une corrélation positive entre la commercialisation des produits agricoles et l'accès au crédit agricole. Les agriculteurs qui cultivaient pour la vente avaient plus de chances d'obtenir des prêts agricoles et d'améliorer leur productivité. Ceci peut être dû au fait d'exercer l'agriculture pour des raisons des consommations réduits les bénéfices.

#### **Facteurs socio-économiques**

- La connaissance sur le crédit (information sur le crédit) influence positivement la demande de crédit agricole. Ce résultat converge avec ceux des Adaskou, M., & Hssoune, A. (2023). L'information sur le crédit est significative et positive avec la probabilité de demande de microcrédit. Ceci peut être justifié par ceci : le fait d'avoir l'information sur le crédit agricole encourage les producteurs bien informés à rechercher les avantages offerts pour solliciter une demande de microcrédit.
- La possession d'un compte bancaire influence positivement la demande de crédit agricole. Ce résultat se rapproche de Karlan, D., et al. (2014) qui ont montré que les emprunteurs possédant un compte de microfinance étaient plus susceptibles d'obtenir un crédit et de le rembourser de manière responsable. Le fait de posséder un compte joue donc un rôle positif à la demande de crédit agricole et facilite cette demande en renforçant la confiance des prêteurs parce qu'il s'agit des clients de l'institution.
- La culture des légumes et celle des céréales influencent négativement la demande de crédit agricole. Ce résultat converge avec ceux des Paswel Phiri Mwambene et Germano Mwabu (2017) qui suggèrent que cultiver des cultures à haute valeur ajoutée, telles que les légumes peut augmenter les revenus agricoles, ce qui améliore la capacité des agriculteurs à accéder au crédit et ceci peut être justifié par le fait que comparativement au contexte Congolais, la politique agricole diffère d'autres pays.

- La main d'œuvre familial et salarial influence positivement la demande de crédit agricole. Ce résultat converge avec ceux de Xiaoguang wang et Al. (2016) qui ont confirmé que la main d'œuvre familiale dans l'agriculture réduit les contraintes de crédit, car elle permet aux agriculteurs d'économiser sur le coût de la main d'œuvre et d'améliorer leur capacité de rembourser le prêt.

#### **Actif du ménage et facteur socioculturel**

- Le statut du logement influence négativement la demande de crédit agricole. Ce résultat converge avec ceux de Adaskou, M., & Hssoune, A. (2023) qui ont démontré qu'il existe une relation négative entre la superficie disponible avec la probabilité de demande de microcrédit.
- Le mouvement associatif influence positivement la demande de crédit agricole. Ce résultat converge avec ceux des Kodjo, M.K.Z et al. (2003), être membre d'une organisation ou d'une structure peut manifester une demande avec les taux élevés des IMF.

## Conclusion et limitation

Cette étude a porté sur les déterminants de la demande et de l'offre de crédit agricole aux petits exploitants de la ville province de Kinshasa. L'objectif était de déterminer les facteurs explicatifs en matière de demande de crédit agricole et les facteurs clés de l'offre du crédit agricole. Après analyse, il a été trouvé que 14% des agriculteurs ont déjà eu à demander le crédit agricole. En ce qui concerne les déterminants de cette demande, les hypothèses théoriques ont toutes été confirmées. La demande du crédit agricole est fonction des facteurs sociodémographiques, socio-économiques, socioculturels et de l'actif du ménage.

Les facteurs clés de l'offre du crédit agricole sont les facteurs sociaux économiques des agriculteurs et les conditions imposées par les institutions.

Les résultats de cette étude présentent également quelques limites suivantes :

- La taille de l'échantillon issue de l'enquête non probabiliste de 161 agriculteurs et de l'interview de 3 IMF ne permet pas de généraliser les résultats sur l'ensemble de la population Kinois et des institutions de microfinance ;
- En ce qui concerne l'offre, nous nous sommes limités à faire une analyse qualitative et ceci est dû au fait que nous nous sommes entretenus seulement avec les institutions qui offre le crédit agricole. Ceci ne nous a donc pas permis d'établir un modèle.

Au-delà de toutes ces limites, la présente étude a le mérite d'être considérée comme une réponse clé à laquelle le secteur agricole et les institutions de microfinance pourront se focaliser pour accroître la demande et l'offre de crédit agricole.

Il convient de marteler que le crédit agricole auprès des agriculteurs de Kinshasa ne connaîtra une réussite que si les entreprises travaillent sur les facteurs affectant le comportement des agriculteurs en matière de crédit agricole tels que :

- Développer des produits et des services financiers adaptés aux besoins des agriculteurs, en tenant compte de leur cycle de production, de leur saisonnalité et des risques spécifiques au secteur agricole ;
- Accompagner les agriculteurs dans l'utilisation efficace des fonds empruntés en fournissant des services de conseil et de formation sur les pratiques agricoles durables, la gestion financière et la commercialisation ;

- Etablir des partenariats avec des organisations agricoles, des fournisseurs d'intrants agricoles et des marchés locaux pour créer des chaînes de valeur intégrées qui favorisent le développement durable de l'agriculture ;
- Utiliser des technologies financières innovantes, telles que les services bancaires mobiles, pour étendre la portée des services financiers aux agriculteurs éloignés et ayant un accès difficile.

## Bibliographie

1. Adaskou, M., & Hssoune, A. (2023). Déterminants de la demande de financement auprès des associations de microcrédit par les petites exploitations agricoles familiales au Maroc: Cas de la province Chtouka-Ait-Baha. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 4(2-2), <https-www>.
2. Alain, M. K., Jean-Claude, N. M., & Alphonsine, M. U. T. O. M. B. O. (2022). Determinants of the choice of cassava cuttings by farmers on the outskirts of the city of Kananga in DR Congo. *African Scientific Journal*, 3(12), 106-106.
3. Awo, J. M. S., Ollabodé, N., & Yabi, J. A. (2021). Déterminants de l'accès aux crédits agricole par les producteurs d'anacarde au nord-Bénin. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 15(4), 1605-1618.
4. Benarous, M. (2004). *La Banque Tunisienne de Solidarité : Solidaire pas caritative. Laboratoire d'analyse et de perspectives économiques (LAPE)*.
5. Boyé S., Hajdenberg J ; Poursat C., (2006) « Le guide de la microfinance », Microcrédit et épargne pour le développement », Editions d'Organisation. 368 pages.
6. Camilleri J-L, (2007), "La micro-entreprise en Afrique: de la survie à la croissance. Le cas rwandais". L'Harmattan.
7. Djato, K. K. (2001). Crédit agricole et efficacité de la production agricole en Côte d'Ivoire. *Économie rurale*, 263(1), 92-104.
8. FAO, (2010), "Étude sur le financement de l'agriculture et du monde rural" Rapport complémentaire sur l'analyse de l'offre et de la demande en financement agricole.
9. Hernandez, V et Pascale, P (2012). Débats et controverses sur l'avenir de la petite agriculture autre part (62), pp. 3-16. Récupéré sur <https://www.info/revue-autrepart2012-3-page-3.htm>
10. Kalala F, (2011). *La micro-assurance : technologies et produits*, Kinshasa.
11. Karlan, D., Osei, R., Osei-Akoto, I., & Udry, C. (2014). Agricultural decisions after relaxing credit and risk constraints. *The Quarterly Journal of Economics*, 129(2), 597-652.
12. Kodjo, M.K.Z., Abiassi, E.H., Allagbe, M.C., (2003). Le financement de l'agriculture béninoise dans un contexte de libéralisation : contribution de la micro finance 51.
13. Lapenu, C. (2008). Evolution recentes dans l'offre et les strategies de financement du secteur rural ; échange d'expérience et synthèse bibliographique, pp 25-35.
14. Long, J. S., & Freese, J. (2006). *Regression models for categorical dependent variables using Stata (Vol. 7)*. Stata press.

15. Lozano V. et Morvant-Roux S. (2014) : Financing coffee growers from inside the value-Chain the role of producers cooperatives in Colombia. UMM Thematic paper, july 3rd et 4th. 23p.
16. Matondo, M (2019). Analyse des pratiques de gestion dans l'octroi des crédits agricoles des institutions de microfinance. Cas de SM Guilgal, mémoire de licence, Kinshasa, Université Protestante au Congo.
17. Mayoukou 1, C., & Kertous 2 3, M. (2015). L'accès au crédit individuel par les clients des institutions de microfinance du Congo : une analyse des déterminants de l'auto-exclusion et de l'obtention du prêt. Monde en développement, 43(1), 121-138.
18. Niyongabo 1, E., & Perilleux 2, A. (2010). Microfinance et financement de l'investissement en milieu rural. Potentiel des coopératives et synergies avec les politiques publiques. Mondes en développement, (4), 45-56.
19. Nkondi, R. (2010). Problématique de financement de l'agriculture par la Microfinance. Mémoire de licence, Université Protestante au Congo.
20. Rothschild, M. L. (1984). Perspectives on involvement: Current problems and future directions. Advances in Consumer Research, 11(1), 216-217.
21. Servet, J-M et Marrant-Roux (2010). Politique d'inclusion financière, microfinance et financement de l'agriculture. Monde en développement (151), pp. 9-21. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-en-developpement-2020-3-page-9.htm>
22. Wampfler, B. (2006, May). Organisations paysannes et microfinance en Afrique de l'Ouest et à Madagascar: une nouvelle alliance au service de l'agriculture familiale?. In Quel avenir pour l'agriculture familiale dans les pays ACP? Rôle des organisations de producteurs dans les défis posés aux agricultures familiales des pays ACP (pp. 11-p).